

## **-CONSEIL MUNICIPAL DU 01 AVRIL 2015**

Absente Excusée : Christine SGARD (procuration à Laure KELLER)

Secrétaire de séance : Patricia VANCON

Approbation du Conseil Municipal du 24 Février 2015 : (voté à l'unanimité)

### **Délégations de Monsieur le Maire :**

Achat de matériel de percussion pour 310 € TTC.

### **Délibération concernant l'affectation des résultats 2014 du budget service de la forêt :**

Constatant que le compte administratif du budget service de la forêt fait apparaître un excédent de fonctionnement de 137 960,74 €,

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- la somme de 26 610,73 € au compte 1068 en couverture des dépenses d'investissement
- la somme de 111 350,01 € au compte 110, report à nouveau (002 excédent de fonctionnement reporté).

(voté à l'unanimité)

### **Délibération concernant l'affectation des résultats 2014 du budget principal commune :**

Constatant que le compte administratif du budget commune fait apparaître un excédent de fonctionnement de 156 545,93 €, Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- la somme de 8 303,90 € au compte 1068 en couverture des dépenses d'investissement
- la somme de 148 242,03 € au compte 110, report à nouveau (002 excédent de fonctionnement reporté).

(voté à l'unanimité)

### **Délibération concernant le Budget Primitif 2015 Service Forêt :**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2015 service forêt et propose de l'adopter comme suit :

#### **Section Fonctionnement :**

Dépenses : 362 747,02 €

Recettes : 362 747,02 €

#### **Section Investissement :**

Dépenses : 65 560,73 €

Recettes : 65 560,73 €

(voté à l'unanimité)

### **Délibération concernant le Budget Primitif 2015 Service de l'Eau :**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2015 service de l'eau et propose de l'adopter comme suit :

#### **Section Fonctionnement :**

Dépenses : 117 131,40 €

Recettes : 117 131,40 €

#### **Section Investissement :**

Dépenses : 115 175,98

Recettes : 115 175,98

(voté à l'unanimité)

### **Délibération concernant le Budget Primitif 2015 du Budget Principal de la Commune :**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2015 du budget principal de la commune et propose de l'adopter comme suit :

Section Fonctionnement :

Dépenses : 1 255 348,77 €  
Recettes : 1 255 348,77 €

Section Investissement :  
Dépenses : 240 107,87 €  
Recettes : 240 107,87 €

(voté à l'unanimité)

**Délibération fixant le taux des trois taxes :**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le taux des trois taxes qui se présente comme suit :

- taxe d'habitation :  
base notifiée : 982 700  
taux : 22,36 %  
produit fiscal : 219 732 €

- taxe foncière (bâti) :  
base notifiée : 600 600  
taux : 14,41 %  
produit fiscal : 86 546 €

- taxe foncière (non bâti) :  
base notifiée : 55 800  
taux : 26,71 %  
produit fiscal : 14 904 €

soit un produit fiscal de référence de 321 182 €.

(voté à l'unanimité)

Monsieur le Maire précise que l'augmentation n'est par conséquent liée qu'à l'augmentation des bases d'imposition prévisionnelles 2015.

**Délibération concernant la subvention versée au CCAS par le budget communal :**

Monsieur le Maire propose de verser une subvention au CCAS d'un montant de 6000 €. Cette somme sera imputée à l'article 637362 « subvention de fonctionnement au CCAS » du budget principal de la commune, la recette sera imputée à l'article 7474 « dotation commune » du budget du CCAS.

(voté à l'unanimité)

**Délibération pour la rémunération du personnel du service de l'eau :**

Monsieur le Maire propose de fixer le montant des remboursements de la masse salariale du budget de l'eau au budget général de la commune à la somme de 12 000 €. Cette somme sera imputée à l'article 6218 « Quote part de frais de personnel » du budget eau, la recette étant imputée à l'article 70841 « mise à disposition de personnel facturée aux budgets annexes » du budget général.

(voté à l'unanimité)

### **Délibération concernant les subventions versées par la commune aux différentes associations :**

Monsieur le Maire propose de verser les subventions municipales selon le tableau annexé :

AACDAP (Association des Amis du Centre de Doc et d'Animation Pédagogique)	50
Amicale des Anciens FFI et Résistants du Maquis du Haut du Bois	50
Association des Amis de l'ABRI	80
Bibliothèque de l'Hôpital	50
Club des Chanterelles	300
France ADOT 88 (Dons d'organes)	50
La Prévention Routière	100
Visites des Malades en Ets Hospitaliers (Secteur de Remiremont)	50
ADMR	300
Coopérative Scolaire de Raon Aux Bois	400
Voyage de fin d'année à Paris par les cm2 (21 élèves x 65 €)	1 365
Protection Civile	800
USSAR	350
ADAVIE	100
Amicale des Sapeurs-Pompiers (Participations aux repas de la Sainte Barbe)	378
Raon Bike Club	150
Société de Chasse « La Gélinotte » (Convention avec la municipalité)	2 500
<b>TOTAL</b>	<b>7 073</b>

L'ensemble des propositions est votée à l'unanimité à l'exception des subventions suivantes :

- Club des Chanterelles : Gilbert MANGIN et Jean-Pierre ROUSSEL ne prennent pas part au vote
- Amicale des Sapeurs-Pompiers : Gilles BONNE ne prend pas part au vote
- Société de chasse La Gélinotte : Gilbert MANGIN ne prend pas part au vote.

### **Délibération concernant la participation de la commune aux syndicats et associations pour l'exercice 2015 :**

Monsieur le Maire propose de verser les participations de la commune aux différents syndicats et associations comme suit tout en précisant que ce sont des dépenses obligatoires :

#### Syndicats :

SDIS : 29 460,55 €

SIVOM : 22 242,00 €

SYNDICAT INFORMATIQUE : 558,00 €

#### Associations :

Association des Maires : 301,80 €

Association des Maires Ruraux : 115,00 €

CNAS : 3 780,41 €

(voté à l'unanimité)

### **Délibération concernant les travaux de voirie 2015 :**

Monsieur le Maire propose les travaux suivants pour l'année 2015 :

Les Cillieux pour un montant estimé à 8 550 €

VC1 Pranzieux pour un montant estimé à 42 816,80 €

VC 2 Savron pour un montant estimé à 7 893,60 €

Soit un total de 59 260,040 € TTC

Et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à entreprendre toutes les démarches pour l'exécution des travaux et à signer les documents nécessaires dans le cadre de la constitution du dossier.

(voté à l'unanimité)

**Délibération concernant la fiscalisation de la participation communale au SIVUIS :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer pour la fiscalisation de la contribution communale 2015 au SIVUIS du secteur de Remiremont, soit la somme de 2 240,62 €.

(voté à l'unanimité)

**Délibération concernant le rachat de la cuisine intégrée installée dans un logement communal :**

Monsieur le Maire propose de racheter à Monsieur GRANDGIRARD la cuisine intégrée qu'il a installée dans son logement 8 Rue du Tour du Village pour un montant de 800 € TTC.

(voté à l'unanimité)

**Délibération concernant la modulation des tarifs de l'ALSH périscolaire en fonction du quotient familial :**

Monsieur le Maire propose que les tarifs ALSH périscolaire soient ainsi établis :

1,95 € / heure tarif plein

1,45 € / heure pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 800 €.

(anciennement en fonction des revenus 1,95 €, 1,70 € ou 1,45 € / heure)

(voté à l'unanimité)

**Délibération concernant la modification du seuil du quotient familial pour les tarifs de l'ALSH extrascolaire :**

Monsieur le Maire propose que les modulations des tarifs pour les familles dont le quotient familial est actuellement inférieur à 550 € passe à 800 €.

(voté à l'unanimité)

**Délibération concernant la refacturation de l'entretien des chaudières des appartements communaux :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur la refacturation de l'entretien des chaudières :

- GUERITOT Evelyne : 87 €
- HUCK/CORTHIER Elisabeth Johan : 62,44 €
- VILLEMIN Aude (5 mois) : 32,50 €
- MEDINA Jérémy (7 mois) : 45,50 €
- THIRIAT Marine (6 mois) : 19,50 €
- LAMBOTTE Renée : 39 €
- ALBUISSON Thérèse : 78 €
- FADE Agnès : 78 €

- GRANDGIRARD Fabien (4 mois) : 26 €
- DURPOIX Danièle (8 mois) : 52 €

(voté à l'unanimité)

### **Délibération concernant la demande d'adhésion au SMIC de la commune de Houécourt :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale invitant le Conseil Municipal à se proposer sur la demande d'adhésion de la Commune de Houécourt.

(voté à l'unanimité)

### **Délibération concernant la refacturation de la consommation gaz des appartements loués à Mmes LAMBOTTE et THIRIAT :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le montant des frais de chauffage gaz pour les appartements loués à Mmes LAMBOTTE et THIRIAT :

Melle LAMBOTTE : 422,54 €  
A déduire acomptes sur charges : 290 €  
Solde à payer : 132,54 €

Melle THIRIAT : 191,17 €  
A déduire acomptes sur charges : 270 €  
Somme à percevoir : 78,83 €

(voté à l'unanimité)

### **Délibération concernant le tarif horaire de fauchage des accotements de la voirie communale pour les années 2015-2016-2017 :**

Monsieur le Maire propose de revoir les tarifs pour le fauchage des accotements de la voirie communale soit la somme de 42 € HT.

(voté à l'unanimité)

### **Informations diverses :**

- Monsieur le Maire fait part du rapport de la C2VRM relatif à la mutualisation entre l'intercommunalité et les communes membres.
- Un site internet va prochainement voir le jour au sein de la C2VRM.
- Transports scolaires : Madame BERTIN a demandé que l'abri bus communal, qui a fait l'objet d'une convention avec la municipalité, puisse servir d'abri pour la ligne régulière qui se rend à Epinal.
- Madame SUDOL demande qu'un nouvel arrêt de bus puisse être implanté au Pont du Fouxel à proximité des containers à verre sur un terrain communal.  
Monsieur le Maire a pu donner une suite favorable à ces deux demandes.
- Laure KELLER a proposé aux parents, enseignants et animateurs, une enquête de satisfaction sur la mise en place des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).
- La convention entre les Amis de l'Ecole et le SMD a permis l'attribution d'une coquette somme de 240 € au titre de la collecte des vieux papiers récoltés depuis six mois sur le site du BEXY.
- Les produits d'entretien entreposés au complexe scolaire devront être mis sous clef pour des raisons de sécurité.
- Marie-Claude BLAEVOET donne des informations concernant les ateliers « Bien Vieillir » dont

une réunion d'informations aura lieu le 28 Mai à 17 h salle STOUVENEL.

- ERDF procédera le 16 Avril 2015 à une coupure de courant HTA dans le secteur de la « Hutte Barret » dans le cadre d'une extension de bâtiment déposée par Laurent CLAUDON.
- Concernant la distribution du « P'tit Raonneur », la tournée de Christelle JACQUEMIN sera effectuée par Jean-Luc BOUTIN.
- Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) se réunira le 8 Avril à ARCHES avec pour thématique « L'Acquisition de la Propreté » par Jules Chabot, éducatrice de jeunes enfants.
- Monsieur le Maire déplore de n'avoir pu « renégocier » les prêts communaux contractés auprès du Crédit Agricole et du Crédit Mutuel, l'indemnité calculée en fonction du taux de réemploi étant particulièrement « défavorable » en ce moment...